

Libérez le potentiel de votre entreprise grâce à un service de prédiagnostic en propriété intellectuelle

13 décembre 2023, 09:19

Katrien Meuwis

l'Office de la propriété intellectuelle élargit son offre en proposant un contrôle gratuit

Dans le paysage commercial en constante évolution, la protection de vos droits de propriété intellectuelle (DPI) est essentielle à l'innovation, à la croissance et à la durabilité de votre business. Si vous vous êtes déjà interrogé sur les droits de propriété intellectuelle de votre entreprise, sur leur protection ou sur la manière d'en accroître la valeur, le service de prédiagnostic de la propriété intellectuelle proposé par l'Office belge de la propriété intellectuelle (IPObel) est une clé qui vous permettra d'obtenir des réponses.

Les experts en propriété intellectuelle de Sirris sont reconnus par l'Office de la propriété intellectuelle comme experts pour le service de prédiagnostic de la propriété intellectuelle.

Pourquoi choisir le service de prédiagnostic de la propriété intellectuelle ?

1. Évaluation gratuite par un expert :

Faites évaluer gratuitement votre entreprise par un expert accrédité. Les experts Sirris - Benoit Olbrechts et Katrien Meuwis - examineront méticuleusement le scope de votre propriété intellectuelle, en identifiant les droits potentiels, en examinant les clauses contractuelles avec les partenaires et/ou les employés, et en décrivant les étapes nécessaires à l'enregistrement de votre savoir-faire.

2. Recommandations personnalisées :

Recevez des recommandations personnalisées adaptées aux besoins spécifiques de votre entreprise. Qu'il s'agisse d'étudier les demandes de brevet, d'optimiser la distribution de la marque, d'affiner les clauses contractuelles relatives à la propriété intellectuelle ou de protéger des noms de domaine supplémentaires, l'expert vous conseillera sur la manière de sécuriser et d'améliorer votre propriété intellectuelle.

3. Couverture complète :

Le service de prédiagnostic de la propriété intellectuelle examine tous les aspects des droits de propriété intellectuelle, y compris les brevets, les droits d'auteur, les droits d'obtenteur, les marques, les noms de domaine et les dessins et modèles. Des éléments pratiques tels que les contrats, les licences et l'utilisation des bases de données de propriété intellectuelle sont également abordés, ce qui garantit une compréhension globale de votre paysage de propriété intellectuelle.

4. Évaluation de la compétitivité :

Obtenez une nouvelle perspective sur la compétitivité de votre entreprise à travers le prisme de la propriété intellectuelle. Découvrez de nouvelles opportunités de licences, de partenariats, de veille technologique et juridique, et de développement d'actifs, en fournissant des informations précieuses pour la prise de décisions stratégiques.

5. Plan d'action spécifique :

L'expert fournira un rapport décrivant un plan d’action spécifique pour votre entreprise. Ce plan vous aidera à élaborer une stratégie solide en matière de propriété intellectuelle, en tenant compte des coûts et des chances de réussite, ce qui vous permettra de prendre des décisions éclairées pour l'avenir.

Qui peut en bénéficier ?

Le service de prédiagnostic en matière de propriété intellectuelle est idéal pour les entreprises innovantes, en particulier celles qui ne sont pas familiarisées avec les DPI ou qui cherchent à explorer de nouveaux domaines. Qu'il s'agisse d'une startup ou d'une société établie, ce service est conçu pour contribuer au développement et à la pérennisation des entreprises belges, disposant d'un numéro d'enregistrement auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises et d'un siège social dans le pays.

Ne passez pas à côté !

Protégez et valorisez vos innovations grâce au prédiagnostic propriété intellectuelle. Profitez de cette opportunité pour faire évaluer votre entreprise par des experts qui respectent la confidentialité de vos données et la déontologie de leur profession. Agissez dès maintenant pour sécuriser vos droits de propriété intellectuelle et ouvrir la voie à la croissance et au succès.

Plus d’information sur le Service pré-diagnostique propriété intellectuelle est disponible sur le site web du SPF Économie.

Auteurs



Katrien Meuwis